



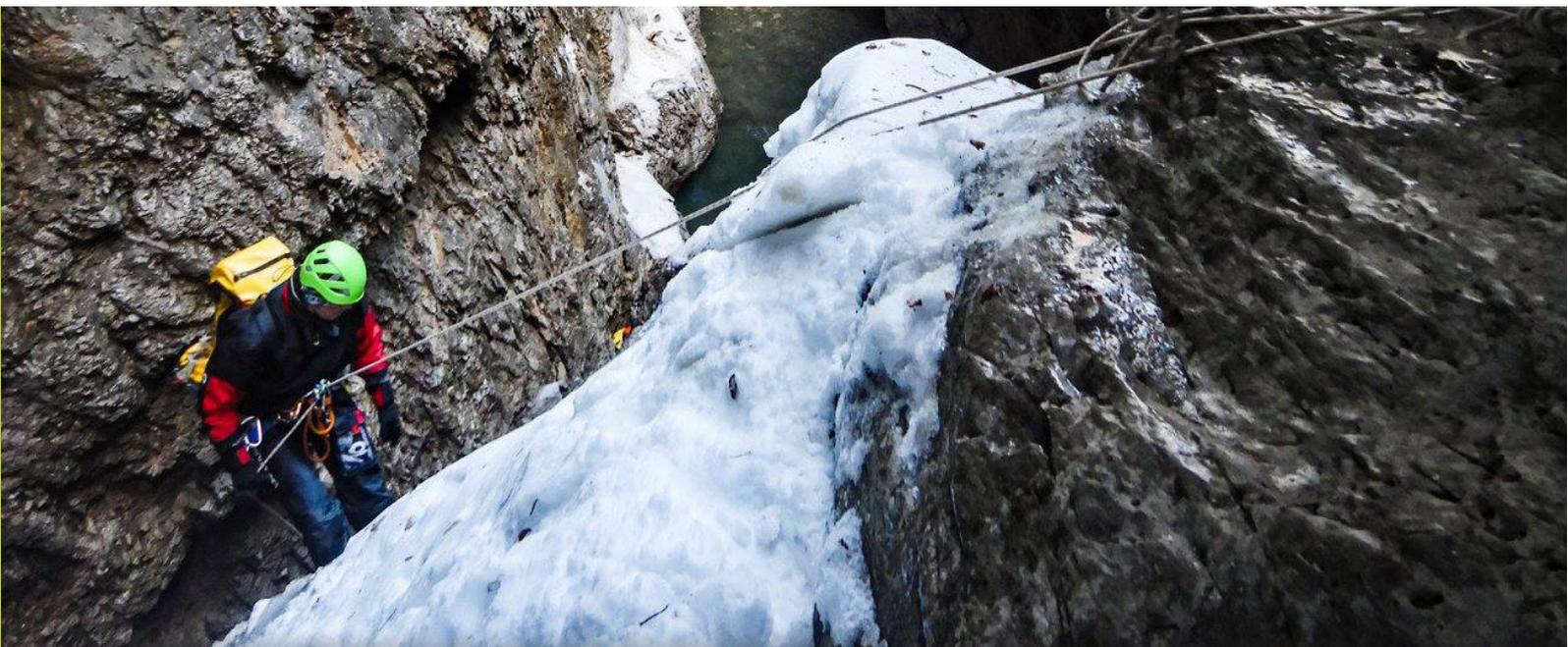
Fédération Française  
de Spéléologie



# RÉFÉRENTIELS DE FORMATION

## CURSUS CADRE CANYON ENNEIGÉ/ ENGLACÉ • SFP3

Edition 2020 | Document version n°1



# 1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation SFP3 « canyon enneigé/englacé » a pour objectifs de donner des compétences spécifiques à la pratique du canyonisme en environnement enneigé et englacé : organisation de l'activité, prise en compte des conditions et détermination de sites adaptés, sécurisation des approches et retours, utilisation de matériel et techniques spécifiques à l'environnement enneigé ou englacé, adaptation des modes de déplacement dans le canyon.

# 2. PRÉREQUIS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

- Dans le cadre d'un parcours de pratiquant, la formation est accessible aux adhérents attestant d'une pratique d'un niveau SFP2 minimum, aux titulaires d'un brevet de moniteur ou d'instructeur en canyonisme délivré par la Fédération française de spéléologie ou titulaire d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle attestant de compétences dans des canyons de difficultés supérieures à 332.
- Dans un parcours de cadre, la formation est accessible aux adhérents titulaires d'un brevet de moniteur ou d'instructeur en canyonisme, en cours de validité, délivré par la Fédération française de spéléologie.

# 3. CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Cette formation est ouverte aux adhérents majeurs de la FFS.

# 4. PRÉROGATIVES DÉLIVRÉES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Aucune prérogative d'encadrement ne sera délivrée à l'issue de cette formation pour des stagiaires non titulaires du brevet de moniteur ou d'instructeur en canyonisme de la Fédération française de spéléologie.
- Pour les stagiaires titulaires d'un brevet de moniteur ou d'instructeur en canyonisme, en cours de validité, délivré par la Fédération française de spéléologie, cette formation, à l'issue de sa certification, peut permettre, après avoir suivi la formation « conduite de groupe en environnement hivernale », d'être titulaire de la qualification « encadrement du canyonisme en condition enneigé/englacé ».

## 5. STRUCTURE ORGANISATRICE ET PROCÉDURE D'AGRÉMENT

Ce stage est géré et porté par l'EFC – son agrément est délivré par un membre de la DN EFC en accord avec le responsable du stage et le CTN en charge de l'activité.

## 6. CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- Le responsable pédagogique du stage doit disposer de la qualification « canyon enneigé/englacé » (Moniteur ou instructeur délivré par la Fédération française de spéléologie en cours de validité + formation « conduite de groupe en environnement hivernal » (ou équivalent) + SFP3 canyon enneigé ou englacé) et avoir déjà encadré un stage SFP3 canyon enneigé/englacé.
- Les cadres doivent être titulaires de la qualification hivernale (Moniteur ou instructeur en canyonisme délivré par la Fédération française de spéléologie en cours de validité + formation « conduite de groupe en environnement hivernal » (ou équivalent) + SFP3 canyon enneigé/englacé).
- Le taux d'encadrement est de :
  - Un cadre pour trois stagiaires
  - Un cadre n'est jamais seul avec un groupe dans un canyon enneigé/englacé.

## 7. PROCÉDURE D'ÉQUIVALENCE ET ALLEGEMENT DE FORMATION OU DE VAE

- Il n'est pas possible, dans un parcours de cadre, d'obtenir par équivalence, VAE ou en bénéficiant d'allègement de formation la certification de la formation SFP3 « canyon enneigé/englacé ».
- Il est possible d'obtenir, dans un parcours de cadre, par équivalence le module « conduite de groupe en conditions hivernales ». Cette équivalence est accordée de fait aux adhérents de la Fédération française de spéléologie titulaire du diplôme de guide de Haute Montagne ou Accompagnateur en Montagne complété par la qualification « milieu montagnard enneigé ».  
Pour les adhérents de la Fédération française de spéléologie titulaires d'une qualification fédérale délivrant des prérogatives d'encadrement en conditions hivernales ou d'un DEJEPS option spéléologie, l'équivalence totale ou partielle pourra être attribuée par un groupe de travail (membre de la DN EFC responsable de l'agrément des stage SFP3, le CTN en charge de l'activité, au moins un membre de la DN de l'EFC titulaire de la qualification « canyon enneigé/englacé ») au regard de l'existence ou non d'une différence substantielle entre le référentiel de compétence de la formation présentée en équivalence et celui de la formation « Conduite de groupe en environnement hivernal ».

## 8.

### DESCRIPTION DE LA FORMATION ET DE SON DÉROULÉ ET/OU DU DÉROULÉ DU CURSUS.

La formation est d'une durée minimale de 5 jours. Elle peut se dérouler sur une période continue ou de manière fractionnée. Elle doit permettre :

- La pratique de canyons en eau froide
- La pratique de canyons enneigés et/ou englacés
- La mise en œuvre des techniques de progression et de secours en milieu enneigé

La formation doit permettre :

- La pratique en canyon froid afin de maîtriser l'utilisation de l'équipement de protection contre le froid et l'utilisation du matériel canyon spécifique (mousquetons doigt fil, descendeurs à griffes...) dans un environnement sécurisé.
- La mise en œuvre des techniques de recherche de victimes d'avalanche (DVA, pelle, sonde) et la mise en place de point chaud (tente, chauffage...).
- L'apprentissage en milieu sécurisé des techniques de progression en neige et glace, la création et l'utilisation d'amarrage en neige et glace.
- La pratique en milieu enneigé ou englacé dans des canyons adaptés (difficulté, engagement, verticalité...) mais également des approches et des retours nécessitant la mise en œuvre des techniques de progression en terrain enneigé.
- Des apports théoriques en salle sur la météorologie, la nivologie et les risques d'avalanche, la préparation des approches et retours (cartographie spécifique), les sites de pratique adapté etc.

## 9. STRUCTURATION DE LA FORMATION

La formation est découpée en module, tous capitalisables un à un. Chaque module peut être découpé en unités d'enseignements. Chaque unité d'enseignement regroupe des compétences formulées sous la forme : « Être capable de... »

### MODULE 1

Déplacement hivernal en sécurité et sauvetage avalanche en autonomie (3 jours)

### MODULE 2

Technique de progression et de sécurité en neige et glace (2 jours)

## 10. CONTENUS D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION

### MODULE 1

#### COMPÉTENCES :

##### Unité 1 : Etre capable de choisir un site adapté

- Déterminer les canyons adaptés : débit, enneigement, engagement, verticalité et connaissance en condition non hivernale
- Anticiper les risques météorologique et nivologique (bulletin météo, BRA)
- Déterminer les risques du sites : approche, canyon et retour : présence de pentes raides > 30°, couloir d'avalanche
- Prendre en compte les paramètres hivernaux pour le débit du canyon (fonte en amont...)

# MODULE 2

## COMPÉTENCES :

### **Unité 1 : Etre capable d'utiliser le matériel spécifique à la pratique en canyon enneigé ou englacé**

- Gérer un habillement adapté à l'approche, au canyon et au retour
- Utiliser, d'entretenir et réparer une combinaison sèche
- Progresser en canyon en combinaison sèche (flottabilité, nage, protection...)
- Gérer son sac de portage et le conditionnement du matériel nécessaire à la progression

### **Unité 2 : Etre capable d'utiliser un matériel technique adapté**

- Progresser en milieu enneigé ou englacé avec du matériel adapté
- Utiliser des raquettes/snowplak, crampons, piolet en lien avec le port d'une combinaison sèche
- Maitriser l'utilisation des descendeur a griffe et de mousquetons doigts fil

### **Unité 3 : Etre capable de progresser en canyon enneigé ou englacé en sécurité**

- Réaliser des débrayables du 1er au dernier, des clefs et des freinage ne risquant pas d'entraîner un blocage par gel de la corde
- Anticiper les risques de chute de glace : nettoyage des cascades, stalag-tiques, gestion des sorbets, purge
- Réaliser des amarrages fiables en neige et glace (abalakov, champignon, pieu, ancre, broche...)
- Identifier et d'éviter les zones rendues dangereuses par la neige ou la glace (pont de neige, siphon, embacle, contre pente...)

# 10. ÉVALUATION DES ACQUIS DES STAGIAIRES

## **Parcours de pratiquant :**

- Bilan individuel par un cadre ou l'équipe.

## **Parcours de cadre :**

- Les stagiaires sont évalués par les formateurs de la session. Chaque stagiaire est évalué par l'ensemble de l'équipe de formation dans le cadre de l'évaluation du module 1 et par deux formateurs dans le cadre de l'évaluation du module 2.

## • Compétences évaluées :

- Compétences du module 1 – Connaissance du contexte de pratique
- Compétences du module 2 – Compétences techniques et de progression

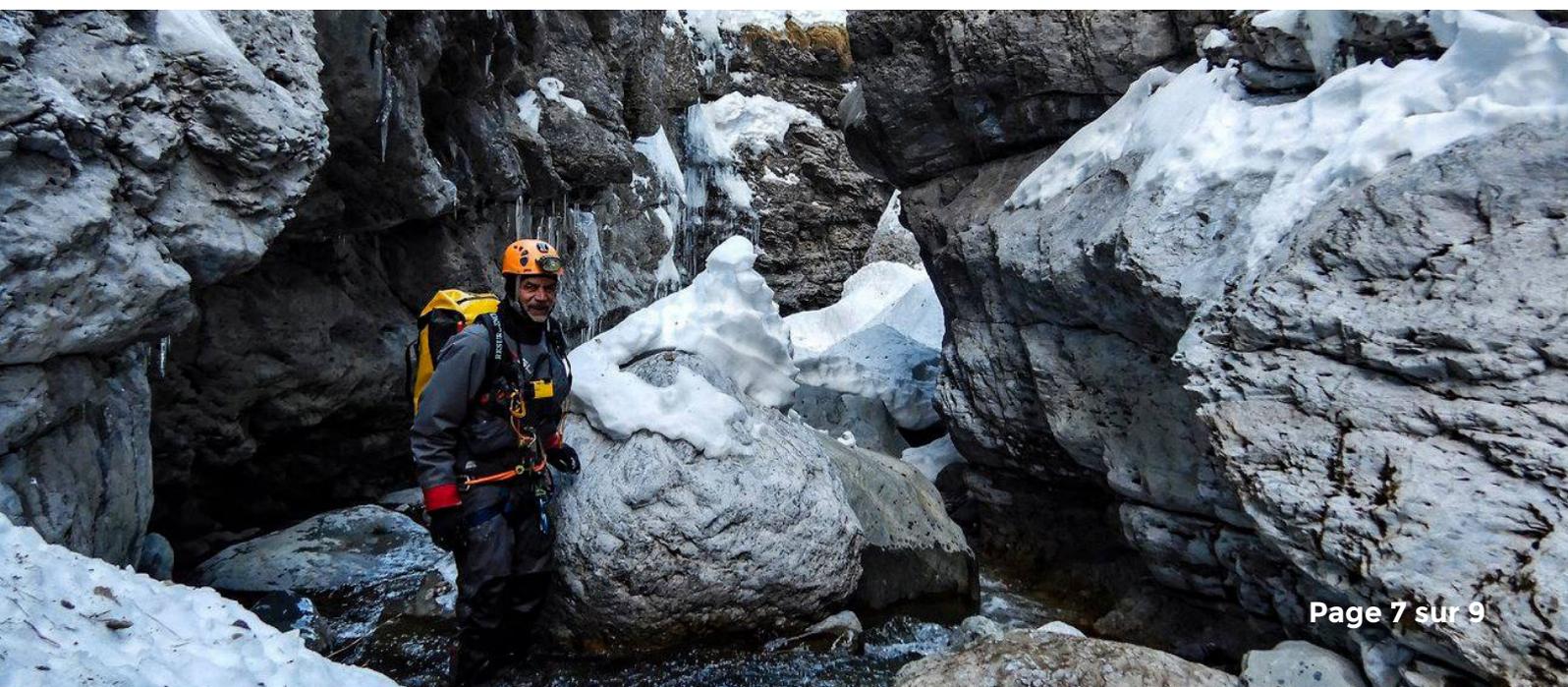
## **Modalités d'évaluation :**

- Evaluation du module 1 : contrôle continu à partir du deuxième jour de la formation

- Evaluation du module 2 : dans un canyon repéré, en doublette avec un autre candidat (ou avec un formateur comme assistant si un seul candidat évalué) : conduite de groupe sur une journée : préparation de la sortie, gestion des accès et progression en tant que leader sur la moitié de la sortie pour chaque candidat évalué. Le public d'application (2 à 3 personnes maximum) est composé de stagiaires inscrits sur la formation dans un parcours de pratiquant.

## • Les compétences sont évaluées à partir des critères suivants :

- La sécurité, mise en danger ou pas ;
- L'autonomie, avec aide ou sans aide du cadre ;
- La maîtrise, reliant l'aisance et la rapidité.



- Les compétences sont observées selon la grille suivante :

	NE	NA	EC	A
Si non évalué	●			
Si réalisé avec mise en danger (carton rouge)		●		
Si réalisé sans mise en danger mais avec l'aide du cadre		●		
Si réalisé sans mise en danger, en autonomie, mais sans maîtrise			●	
Si réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise				●

Légende : NE : Non évalué  
 NA : Non acquis  
 EC : En cours d'acquisition  
 A : Acquis

- Grille d'observation des compétences évaluées :

NE NA EC A

**MODULE 1 - Connaissance du contexte de pratique**  
**Unité 1 - Être capable de préparer une sortie dans un canyon de cotation**

	NE	NA	EC	A
Choix du canyon				
Météorologie et nivologie				
Déterminer les facteurs de risques liés au site				

**MODULE 2 - Compétences techniques et de progression**  
**Unité 1 - Être capable d'utiliser le matériel spécifique à la pratique du canyon enneigé ou englacé**

	NE	NA	EC	A
Préparation du matériel adapté au site (progression et sécurité)				

**Unité 2 : Être capable d'utiliser un matériel technique adapté jusqu'à 3.3.II.**

Progression en milieu enneigé ou englacé				
Utilisation du matériel de progression				
Utilisation des descendeurs à griffes et mousquetons doigt fil				

**Unité 3 : Être capable de progresser en sécurité jusqu'à 3.3.II.**

Débrayage du 1er au dernier, clefs et freinages adaptés				
Gestion des risques de chute de glace depuis les parois ou la vasque supérieure				
Amarrages en neige et glace				
Gestion des risques liés à la présence de neige et glace dans le canyon / stratégie de progression				

**ENQUÊTE DE SATISFACTION DES STAGIAIRES ET CADRES****.11**

Les stagiaires et cadres répondront à l'enquête qualité fédérale qui sera transmise au secrétariat des formations de la Fédération française de spéléologie.

Un formulaire de réclamation sera remis sur demande aux stagiaires qui se chargeront de le transmettre au secrétariat des formations pour traitement (envoi par courrier ou email).

Le responsable pédagogique de la formation est invité à réaliser une enquête de satisfaction auprès de ses cadres et de ses stagiaires afin de permettre une amélioration de l'organisation locale de la formation.